

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Accueil des élèves en provenance d'Ukraine:
Point de situation

3 mai 2022

Table des matières

1. Introduction : l'accueil des élèves migrants allophones à Genève
2. Un contexte instable
3. Quelques chiffres
4. Principes pour l'accueil des élèves ukrainiens
5. Ressources humaines
6. L'Ecole obligatoire
7. Le dispositif EP de Tivoli
8. Le dispositif CO de Budé
9. L'intégration à l'ESII : l'ACCESS II
10. L'enseignement spécialisé
11. Conclusion

Introduction : l'accueil des élèves allophones à Genève

- Le DIP a une longue tradition d'accueil d'élèves migrants primo-arrivants dans ses classes, avec des dispositifs dédiés.
- Les dispositifs d'accueil pour ces élèves allophones sont les suivants :
 - 1P-3P : immersion totale en classe régulière.
 - 4P-8P : classe d'accueil à mi-temps (en principe pas plus d'une année) + immersion en classe régulière l'autre mi-temps; quelques classes accueillent à plein-temps des élèves peu ou pas scolarisés dans leur pays d'origine.
 - CO : classe d'accueil à plein-temps (pouvant s'étendre sur plus d'une année); il existe aussi des classes d'alphabétisation.
 - ESII : classe d'accueil à plein-temps.
- Ces dernières années, on comptait au 31/12 entre 1200 et 1500 élèves en classes d'accueil : 1519 en 2017, 1452 en 2018, 1418 en 2019, 1277 en 2020, 1318 en 2021.

Un contexte instable

- Défi aujourd'hui : l'instabilité du contexte qui rend difficile l'anticipation des besoins à court et moyen terme.
- Evolution de la situation militaire et des violences sur le terrain ukrainien.
- Sociologie de l'accueil: de nombreux réfugiés chez l'habitant pas toujours identifiés par les autorités migratoires ou les services sociaux.
- Gouvernance fédérale. Par exemple :
 - Décisions budgétaires : transfert des réfugiés en hébergement d'urgence dans des hôtels vers Palexpo.
 - Rythme administratif : hiatus important entre l'arrivée physique et l'attribution officielle à un canton.
 - Attribution à un autre canton, malgré une arrivée et un début d'intégration à Genève.

Quelques chiffres (1)

	7/3 au 18/3	18/3 au 29/3	29/3 au 5/4	5/4 au 12/4	12/4 au 19/4	19/4 au 26/4	26/4 au 3/5
EP total hebdomadaire	56	54	44	31	9	34	6
EP cumul	56	110	154	185	194	228	234
CO total hebdomadaire	24	13	17	11	12	15	2
CO cumul	24	37	54	65	77	92	94
ESII total hebdomadaire		31	4	4		3	7
ESII cumul		31	35	39	39	42	49
OMP total hebdomadaire		5	1	3	-1	-1	-
OMP cumul		5	6	9	8	7	7
Total hebdomadaire	80	103	66	49	20	51	15
TOTAL CUMUL	80	183	249	298	318	369	384

Quelques chiffres (2)

- Classes d'accueil supplémentaires toutes nationalités confondues
- Aujourd'hui:
 - 10 à l'Ecole primaire, réparties dans le canton
 - 5 au CO (Montbrillant, Bois-Caran, Budé, Coudriers)
 - 7 classes supplémentaires à l'ESII (ACCESSII)
- Les moyens nécessaires pour ces prises en charge seront demandés ultérieurement sous forme de crédits supplémentaires.

Principes pour l'accueil des élèves ukrainiens (1)

- Partir du principe que ces élèves vont rester, au moins un certain temps : par conséquent, les intégrer le plus vite possible, de manière optimale.
- Ces élèves sont généralement bien scolarisés et n'ont pas été déscolarisés dans la durée.
- L'enjeu principal pour leur intégration dans le système scolaire genevois est donc l'apprentissage du français.
- En principe, les dispositifs habituels restent donc de mise (en fonction de l'âge, cf. page 3), les élèves (notamment du primaire) devant *a priori* être intégrés dans leur quartier ou à proximité de celui-ci.

Principes pour l'accueil des élèves ukrainiens (2)

- Toutefois, nécessité d'une certaine souplesse qui tienne compte :
 - De l'instabilité du contexte : certaines familles sont persuadées qu'elles ne resteront pas longtemps (retour en Ukraine).
 - Du calendrier : nous sommes à moins de deux mois de la fin de l'année scolaire.
 - Du fait que le lieu du premier accueil lors de l'arrivée à Genève est d'une durée limitée (par exemple : Palexpo, Loëx) et qu'il faut éviter de rajouter au traumatisme de la guerre un déracinement en changeant les élèves plusieurs fois d'école.
- Par conséquent
 - Si demande formelle des parents, classe d'accueil à temps partiel et possibilité jusqu'à fin juin de suivre l'école en ligne ukrainienne. Toutefois, dès la rentrée d'août, les élèves devront être intégrés dans les dispositifs d'accueil prévus.
 - Mise en place à l'EP et au CO d'un dispositif spécifique et transitoire de premier accueil.

Ressources humaines

- Arrêté du CE sur l'engagement des enseignants retraités
- Engagements déjà réalisés:
 - Ecole primaire
 - Une enseignante retraitée à 50%
 - Une remplaçante retraitée à 50%
 - Remplaçants expérimentés
 - Cycle d'orientation
 - Engagements de remplaçants
 - Augmentations de taux
- Personnel ukrainophone recruté:
 - 2 enseignantes ukrainiennes au primaire pour Tivoli

Ecole obligatoire : quelques généralités

- Ligne téléphonique dédiée: **022 327 04 82**
- Adresse courriel dédiée: admissions.ukraine@etat.ge.ch
- Traduction de différents documents en ukrainien et en russe (explication sur l'école, livret de communication, ressources pédagogiques)
- Inscription classique en classe d'accueil mais procédure administrative allégée
- Page dédiée à l'Ukraine : <https://edu.ge.ch/enseignement/accueil-des-eleves-allophones/repertoire/accueil-des-eleves-ukrainiens-4552>



Le dispositif EP Tivoli (1)

- Dispositif transitoire jusqu'à fin juin avant attribution d'un logement "définitif" pour les élèves hébergés à Palexpo
- 2 classes d'accueil (+2 en réserve)
- Programme classique avec priorité sur les aspects psychologiques et les cours de français
- Intégration dans la vie de l'école
- Sport, jeu, activités extérieures
- Acquisition des compétences communicationnelles en français
- Activités ancrées dans des situations de communication et privilégient le sens



Le dispositif EP Tivoli (2)

- Inscriptions sur place à Palexpo avec une permanence tous les mercredis après-midi
- Classes de premier accueil à 100%
- Horaire : 8h00 à 16h00, avec prise en charge par le GIAP à midi, mais pas de cours le mercredi
- Transport organisé depuis Palexpo
- Renforcement de l'équipe (secrétariat et maître-adjoint) et du personnel OMP et OEJ
- Engagement d'enseignants et de remplaçants expérimentés
- Engagement de deux personnes garantes linguistiques et d'enseignantes ukrainiennes (français-ukrainien)

Le dispositif CO Budé (1)

- Dispositif transitoire avant attribution d'un logement "définitif" pour les élèves hébergés à Palexpo
- Ouverture de 2 classes
- Acquisition des compétences communicationnelles en français
- Acquisition d'un vocabulaire spécifique aux disciplines enseignées
- Cours de connaissance du milieu permettant entre autres de mieux appréhender leur environnement



Le dispositif CO Budé (2)



- Système de classes d'accueil ordinaires quelque peu allégé en grille horaire (pas d'allemand)
- Horaire allégé
- Inscriptions sur place à Palexpo avec une permanence tous les mercredis après-midi

L'intégration à l'ESII : l'ACCES II

- Le Service de l'Accueil de l'Enseignement secondaire II reçoit des jeunes migrants allophones entre 15 et 19 ans venant d'arriver à Genève ou provenant de l'école obligatoire.
- La prise en charge se fait sur 2-3 ans. Les élèves apprennent le français et se mettent à niveau dans les autres branches pour pouvoir rejoindre une filière de l'Enseignement secondaire II, professionnelle ou académique.
- Environ 730 élèves, 74 nationalités, 9 lieux différents.
- 49 élèves proviennent actuellement des régions touchées par la guerre en Ukraine.
- Spécificités de l'ACCES II:
 - Les inscriptions ont lieu tout au long de l'année.
 - L'ouverture de nouvelles classes se fait en fonction des arrivées.
 - 10 à 12 élèves par classe, regroupés en fonction du niveau scolaire.
 - L'intégration des jeunes en provenance d'Ukraine est identique à celle des autres.

Enseignement spécialisé

- Le processus d'évaluation des besoins individuels en vue de scolariser les enfants avec un trouble spécifique ou un handicap est lancé : les premiers entretiens avec les familles et les enfants ont lieu ce mardi 3 mai.
- Il y a encore peu d'enfants concernés qui nous ont été annoncés (7 enfants au dernier pointage: 2 élèves sourds, 4 élèves avec TSA, 1 élève avec retard cognitif).
- Actuellement, les structures de l'enseignement spécialisé sont pleines et ne permettent pas d'accueillir un nombre important de nouveaux élèves : nous travaillons à l'ouverture de places en classes intégrées et nous recherchons des lieux pour un accueil mieux adapté aux enfants dont le trouble est plus sévère.

Conclusion

- L'instabilité de la situation et de son évolution représente un véritable défi pour le DIP.
- Pas de prévisibilité, donc anticipation des besoins difficiles :
 - Locaux + logistique
 - Ressources humaines (enseignants, mais aussi infirmiers, psychologues, etc.)
 - Moyens financiers
- Volonté de bien intégrer les élèves ukrainiens, si nécessaire avec souplesse et pragmatisme, mais sans péjorer la qualité de l'école genevoise.